

LEADER 2014-2020

Compte-rendu Réunion Groupe de travail Agriculture 14 octobre 2014

Pilote du groupe : Tania Fyalkowski (ADL Ciney – membre du Comité de préparation du PDS)

Rapporteur : Christopher Chamberland (Chargé de mission GAL - projet « Développement économique de l'Artisanat d'Art »)

Participants :

- Régis Alexandre (Vice-Président du Club des Commerçants de Ciney – Le Comptoir du Goût)
- Olivier Ancion (Commerçant à Ciney – Jardihobby)
- Valérie Caverenne (Echevine à Hamois)
- Nathalie Demanet (Bourgmestre à Havelange - membre du Comité de préparation du PDS)
- Carine Grégoire (EFT Espaces)
- Isabelle Hubert (Chargée de communication Forem)
- Marie-Cécile Lange (Club des Entreprises de Ciney – Garage Lange)
- Eric Paquet (EFT Espaces)
- Jean-Claude Sauvage (Bureau Economique de la Province de Namur)

Excusés :

- Raymond Ancion (Commerçant à Ciney – Jardihobby)
- Chantal Baudoin (Entreprise Warzée à Hamois)
- François Bouchat (Bureau Economique de la Province de Namur)
- Géraldine Desille (Echevine à Ciney)
- Sophie Fery (Déléguee patronale à l'UCM)
- Emmanuel Lange (Producteur à Hamois-Ciney – Alvenat)
- Elodie Melot (Maison de l'Emploi – Andenne)
- Anne Paquet (EFT Espaces)

I. Présentation du cadre LEADER/GAL

Voir document annexe.



II. Exemples de projets LEADER ou transcommunaux

NB : Ces exemples peuvent guider le groupe de travail dans ses réflexions mais ne sont pas nécessairement directement applicables sur le territoire du futur GAL.

• ECO 2015 – GAL Haute Meuse

Objectif : faciliter la création d'entreprises et d'emplois

- Coworking et télétravail

Réalisation d'une enquête afin de vérifier l'opportunité de créer un ou plusieurs lieux de travail partagés pour travailleurs salariés ou indépendants

- Promotion du territoire

Générer une bonne connaissance du territoire en développant des outils destinés aux auteurs de projets économiques (réalisation d'un observatoire économique local) et en menant des démarches prospectives et de promotion des atouts de la région auprès des porteurs de projets

- Orientation vers les métiers porteurs

Valoriser les métiers en pénurie et/ou porteurs auprès des étudiants (secondaire, centres de formation en alternance ou de promotion sociale)

- Les groupements d'employeurs

Impulser et accompagner la création d'un ou plusieurs groupements d'employeurs afin de permettre aux entreprises locales de dynamiser leur activité en engageant du personnel qui répond à leurs besoins réels tant au niveau du temps de travail que des compétences requises et cela, pour un coût mesuré.

• Chèques commerces – ADL Tenneville, Ste Ode, Bertogne

Objectifs : soutenir l'économie locale en incitant les habitants à consommer local

- Chèques d'une valeur de 5 € et 15 € peuvent être achetés par les particuliers, les entreprises, les commerçants, les indépendants, les communes, les CPAS, etc.

- Uniquement valables chez les commerçants des 3 communes

- Les communes ont notamment décidé de remplacer la prime de fréquentation des parcs à conteneurs par la remise de chèques commerces

(à envisager aussi pour offrir à la place de cadeaux au personnel, pour des noces d'or, etc.)

→ En deux ans, plus de 8.000 chèques ont été mis en circulation

= 75.000 euros injectés dans les commerces locaux

+ de 50 commerces participants



• Monnaie locale - L'EPI (asbl Epi Lorrain)

Objectifs : dépasser l'aspect spéculatif de l'euro et surtout stimuler l'économie locale en faisant vivre les commerces de proximité et en permettant l'investissement dans l'entrepreneuriat régional

- D'abord création de bons d'achat
- Ensuite création d'une monnaie locale complémentaire pour passer d'un réseau très local à une régionalisation
- L'utilisateur achète des épis et les utilise chez les commerçants participants
- Le commerçant peut soit les dépenser chez d'autres commerçants, soit s'en servir pour rendre la monnaie à ses clients → dans les deux cas les faire circuler soit les changer en euros (solution non productive taxée par l'asbl à hauteur de 3%)
- Dans un second temps, l'asbl qui fournit des épis récupère des euros et les injecte dans l'économie solidaire via la société coopérative Crédal qui participe également au développement de l'entrepreneuriat rural
- A ce jour et en deux ans, 35.000 épis (35.000 euros) sont en circulation. L'épi électronique devrait être bientôt disponible.

• Lokalkapital – investissement participatif

Objectifs : mobiliser l'épargne locale pour soutenir le développement économique local

- Plateforme de Crowd Equity Funding (investissement participatif en capital)
- Un entrepreneur qui souhaite voir son projet soutenu et financé par la population locale peut le promouvoir via la plateforme internet
 - = système de financement citoyen qui fonctionne comme une société d'investissement local
- Le candidat entrepreneur présente sur le site son projet et dispose de 30 à 60 jours pour récolter les fonds nécessaires
- Les investisseurs potentiels sont invités à participer, une fois la somme réunie, Lokalkapital en tant que détenteur des fonds collectés, investit dans le projet en son nom propre
- L'investisseur bénéficie d'avantages (en nature ou prestations au rabais) et de dividendes
- En cas de faillite, l'investisseur individuel supporte le risque



III. Réflexion sur les besoins du territoire du prochain GAL et identification de pistes d'actions pour la programmation LEADER 2014-2020.

Des différents échanges, il ressort plusieurs pistes d'actions possibles qui peuvent être réunies sous 3 grandes thématiques :

1. COMMERCES

→ Développer un service de proximité pour les aînés, les PMR :

Partant du constat que le commerce dans les villages joue un rôle important pour les personnes âgées et à mobilité réduite, souvent isolées, qui ont régulièrement des difficultés pour faire leurs courses, il est proposé de développer un service de proximité. Celui-ci pourrait être concrétisé par l'achat ou la location d'un véhicule qui ferait office d'épicerie-mobile et qui se rendrait une ou deux fois par semaine dans les entités du territoire du Gal pour effectuer des livraisons à domicile.

NB : l'achat de matériel roulant n'est pas éligible dans LEADER. Un lien pourrait être fait avec les PCDR. Le GAL pourrait au préalable étudier la faisabilité.

OU : Une autre possibilité serait de mettre en place un service de volontariat qui consisterait à mettre les aînés en relation avec des personnes volontaires pour les aider.

→ Favoriser la reprise de commerces :

La cession/reprise des commerces est régulièrement ralentie par un manque d'information sur les conditions de reprise. On pourrait prendre des mesures pour favoriser la communication et la mise en relation des cédants et des repreneurs

- Faire respecter l'obligation d'indiquer le prix du loyer des surfaces commerciales à louer
- Organiser des rencontres entre des porteurs de projets et des personnes qui remettent leurs affaires.
- Centraliser les informations sur les commerces à céder sur un site internet. Cette démarche permettrait aussi d'économiser des frais de publication. Si les informations sont trop sensibles pour une communication tout public, on pourrait au moins recenser les commerces à remettre (sans donner de détails financiers)
- Informer aussi sur les nouveaux commerces qui s'installent

→ Redynamiser le commerce dans les villages :

Des mesures pour favoriser le maintien et le développement du commerce local sont envisagées, à savoir :

- Mettre en place un système de « chèques commerces » à l'image de celui lancé par l'ADL de Tenneville-Ste Ode-Bertogne uniquement valables chez les commerçants présents sur son territoire..
- Mettre en place un carnet à compléter par des timbres disponibles dans les commerces que l'on pourrait échanger un fois complété par des bons d'achat.



-Développer un site internet qui reprendrait les commerces du territoire du GAL ou organiser une formation pour les commerçants afin de leur apprendre à créer un site internet et à le mettre à jour pour promouvoir leurs activités.

NB : En ce qui concerne les sites internet, on note qu'un site vitrine est déjà un pas important, sans nécessairement pouvoir concrétiser l'acte d'achat en ligne. Le client potentiel cherche à savoir ce qu'il peut trouver avant de se déplacer.

-Améliorer le répertoire des commerces repris sur les sites internet des communes, le rendre plus convivial, plus attractif.

-Organiser des formations ciblées pour les commerçants ayant par exemple pour but d'améliorer leur gestion ou d'anticiper l'évolution de leur commerce.

-Organiser des groupements d'achats en faisant préalablement une étude de faisabilité concernant les attentes des acheteurs et les possibilités d'y répondre par les producteurs locaux.

2. ENTREPRENEURIAT

→ Mise en réseau et mise en commun

Partant du constat que le problème principal des entrepreneurs (surtout ceux qui se lancent) est la solitude et le manque de temps, il serait intéressant de favoriser les échanges, le partage d'expériences et de conseils.

-Organisation de journées de rencontres entre commerçants qui favoriseraient notamment le réseautage (à l'image des apéros du Club des Entreprises où les membres vont visiter un commerce/une entreprise)

-Mise sur pied de journées d'information à destination des commerçants/entrepreneurs (existants ou débutants) une ou deux fois par an sur les aides qui existent pour la pérennisation ou le développement de leurs activités.

-Organisation d'un système de parrainage entre des commerçants et des porteurs de projet pour les épauler, les conseiller et les aider à faire aboutir leur projet (coaching & parrainage).

- Etudier les possibilités de créer des espaces de co-working : en lien avec des investissements qui pourraient être réalisés par exemple via les PCDR, on pourrait au préalable réaliser une étude de faisabilité et ensuite un soutien sur place (pour les questions administratives, techniques liées au lancement d'une activité).

-Organisation d'un groupement d'employeurs. Cette démarche permettrait à plusieurs employeurs de s'unir pour engager une personne (secrétaires, comptables,...)

-Appui aux entreprises pour leur permettre de communiquer efficacement par l'engagement d'un graphiste ou autre...

- Organisation de journées de promotion pour faire découvrir le travail des entreprises et indépendants (en rebondissant sur ce qui existe comme les Journées Maisons Ouvertes pour les architectes, la Fête des Entreprises à Achêne...)



3. EMPLOI

→ Développer des emplois grâce à la réinsertion des personnes très éloignées de l'emploi

- en répondant à un besoin, rendant un service (par exemple en créant un service d'insertion sociale comme une buanderie ou une épicerie sociale)

NB : il existe déjà sur le territoire des entreprises à finalité sociale. Il faut tenir compte de ces initiatives, du cadre légal (agrément) et de la problématique liée à l'apprentissage (besoin d'un encadrement spécifique).

- Travailler avec les entreprises pour mettre en stage les personnes très éloignées de l'emploi
- Travailler sur les compétences transversales nécessaires pour trouver/garder un emploi
- Travailler aussi sur l'image des EFT (pas des concurrents déloyaux)

→ Travailler sur la mobilité en milieu rural.

Aider les gens à se déplacer pour se rendre sur un lieu de travail (apprendre des modes de déplacement alternatifs), aide pour les permis de conduire,...

→ Travailler sur le problème des gardes d'enfant

Organiser des gardes d'enfants. Cette aide pourrait se faire par le biais d'un babybus ou une salle communale équipée pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. On pourrait également faire appel à des étudiants en puériculture une ou deux fois par mois.

→ Informer les jeunes sur les métiers, les réintéresser aux métiers techniques moins attractifs

Par exemple l'initiative Place aux Enfants qui permet une journée par an aux enfants entre 8 et 12 ans de visiter des commerces ou entreprises de leur commune est intéressante. On pourrait organiser des actions dans ce sens pour d'autres tranches d'âges.

- Organiser un salon des métiers à destination des jeunes ou des visites dans les commerces/entreprises.
- Favoriser des partenariats entre les entreprises et les écoles pour l'organisation de visites ou de stages. On pourrait par exemple organiser des visites d'entreprises le mercredi après-midi.
- Organiser des formations ou des actions de sensibilisation visant à développer l'entrepreneuriat (dès les primaires). *NB : certaines structures œuvrent dans ce sens (Les Perles), explorer leurs méthodes*
- Mieux informer des possibilités de formation (centre technobel,...)
- Participation des écoles à Euroskills

→ Soutien aux demandeurs d'emploi

- Fournir une aide personnalisée à des demandeurs d'emploi (travail sur la confiance, le respect de la hiérarchie, CV, la présentation,...)
- Mieux informer sur les aides disponibles pour l'emploi

